Bureau d'études et séminaires

UE 69

Enseignant(s) responsable de l'UE : Anne PIETERCELIE
Autres enseignant·e·s de l'UE : Pascal BRABANT

Année d'études	Bloc 5
Acronyme	TLU51IABURSEM
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	41 h (Q1 41 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	2e cycle
Cadre européen de certification	Niveau 7
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Anglais
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TLBIA51BUR Bureau d'études	26	3	NON
TLBIA51SEM Visites, conférences, séminaires	15	1	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **RE01.1** ARES. 1.1 Intégrer les savoirs scientifiques et technologiques afin de faire face à la diversité et à la complexité des problèmes rencontrés
- **RE01.6** ARES. 1.6 Établir ou concevoir un protocole de tests, de contrôles et de mesures.
- **RE02.1** ARES. 2.1 Réunir les informations nécessaires au développement de projets de recherche
- **RE02.4** ARES. 2.4 Valider les performances et certifier les résultats en fonction des objectifs attendus
- **RE02.5** ARES. 2.5 Exploiter les résultats de recherche
- **RE03** ARES. 3 03. Développer et appliquer les ressources techniques et technologiques liées au domaine de la biochimie
- **RE03.1** ARES. 3.1 Rédiger, présenter, discuter, et argumenter des rapports techniques et expérimentaux, protocoles, synthèses bibliographiques, résultats d'analyses, bilans, synthèses bibliographiques ou autres documents scientifiques sur base des données scientifiques et techniques actuellement disponibles (recherche de données pertinentes).
- **RE03.6** ARES. 3.6 Respecter et faire respecter les législations et réglementations en vigueur, les normes et les procédures en termes d'assurance qualité, d'hygiène, de biosécurité, de systèmes de certification, et ce au travers par exemple des bonnes pratiques GMP/GLP, des normes internationales ISO ou européennes EN, des règles de biosécurité relative par exemple à l'utilisation d'OGM et/ou d'organismes pathogènes, de protection des travailleurs exposés à des agents biologiques au travail, de normes HACCP, ...Assurer la production en respectant le cahier des charges (spécifications), les coûts et les délais.
- **RE04.2** ARES. 4.2 Évaluer les coûts et la rentabilité de son projet
- **RE04.6** ARES. 4.6 Négocier avec les différents acteurs des milieux professionnels
- **RE05.1** ARES. 5.1 Prendre en compte les missions, visions stratégiques et enjeux de son cadre professionnel

- **RE06.1** ARES. 6.1 Maitriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics
- **RE07.1** ARES. 7.1 Réaliser une veille technologique dans sa sphère d'expertise
- **RE07.4** ARES. 7.4 Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence

Autres connaissances ou compétences prérequises

Bureau d'études

Formation délivrée au cycle 1

Visites, conférences, séminaires

Formation délivrée au cycle 1

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Bureau d'études

Objectifs

- Sensibiliser l'étudiant à la difficulté d'une recherche bibliographique scientifique tout en discernant les pièges de sites internet non scientifiques.
- Évaluer la capacité de l'étudiant à rechercher les informations nécessaires à son étude, par le biais de contacts industriels, académiques et commerciaux.
- Apprendre à l'étudiant à synthétiser un sujet en conservant les données, idées et hypothèses importantes tout en y apportant un esprit critique.
- Apprendre à l'étudiant à rédiger un rapport et à résumer son travail au travers d'une présentation PowerPoint.
- Visualiser l'application industrielle des connaissances acquises dans des domaines spécifiques liés à l'agro-alimentaire.

Contenu

En début d'année académique, divers sujets d'étude sont attribués aux étudiants. Ces thématiques portent sur des problématiques actuelles du secteur alimentaire, telles que les innovations technologiques, les filières spécifiques, les procédés de préservation des aliments, les nouveaux types d'emballages, l'émergence de nouveaux marchés économiques, ainsi que le développement d'ingrédients ou de produits alimentaires innovants.

Chaque étudiant remet, à la date fixée par l'enseignant, un travail écrit présentant les résultats de ses recherches sur le sujet attribué. Il en propose ensuite une synthèse de qualité sous la forme d'une présentation visuelle devant l'ensemble du groupe, suivie d'une séance de questions-réponses avec les participants.

Visites, conférences, séminaires

Objectifs

Permettre à l'étudiant une prise de contact avec le milieu professionnel par le biais de visites, de sujets présentés par des spécialistes de l'industrie agro-alimentaire, de la nutrition et de la grande distribution.
Acquérir des connaissances spécifiques au sujet présenté en matière nutritionnelle, industrielle et économique.
Approcher le métier d'ingénieur par la présentation du quotidien professionnel des intervenants.

Contenu

Visites, conférences et séminaires

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Bureau d'études

Activités : L’étudiant doit collecter les données, rédiger un rapport et établir une présentation PowerPoint du sujet octroyé.

Visites, conférences, séminaires

Visites, conférences et séminaires

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Bureau d'études

De collecter des données scientifiques sur un sujet spécifique, de synthétiser ces données, de rédiger un rapport et de présenter un PowerPoint en fonction des objectifs poursuivis.

Visites, conférences, séminaires

D’évaluer, par les visites, le quotidien des professionnels des domaines concernés.
D’acquérir des connaissances plus spécifiques en matière de nutrition, de validation des résultats analytiques, de technologies et d’économie selon les sujets présentés.

Description des supports de cours indispensables

Aucun support indispensable renseigné.

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuves spécifiques par activité d'apprentissage.

Méthode d'intégration :

- Si aucune des notes des différentes AA qui composent l'UE ne se situe en deçà de 8/20, c'est la technique de la moyenne arithmétique pondérée qui est appliquée.
- Si la note d'une ou plusieurs AA composant une UE se situe en deçà de 8/20, la note finale de l'UE correspondra à la plus mauvaise des notes reçues.

Janvier			
Bureau d'études — méthode d'intégration : 80 %			
Travaux hors session	100 %	Type de questions : Questions ouvertes	Examen à livre : Livre ouvert
• Le travail écrit représente **40 %** de la cote finale. • La présentation orale, suivie d’une séance de questions-réponses, représente **60 %** de la cote finale. **Lors de l'élaboration de son travail, l'étudiant veillera à respecter strictement la charte d'utilisation de l'Intelligence Artificielle Générative (IAG) de la HELdB.**			
Visites, conférences, séminaires — méthode d'intégration : 20 %			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : Non applicable	Examen à livre : —
Évaluation continue : présences obligatoires aux activités planifiées. Cette activité est non remédiable en seconde session.			

Août			
Bureau d'études — méthode d'intégration : 80 %			
Travaux durant la session	100 %	Type de questions : L'examen consiste en un travail à remettre le jour de l'examen	Examen à livre : Livre ouvert

- Le travail écrit représente **40 %** de la cote finale.
- La présentation orale, suivie d’une séance de questions-réponses, représente **60 %** de la cote finale.

Remarque : en seconde session, le travail écrit doit être remis **au plus tard une semaine avant la présentation orale**.

Lors de l'élaboration de son travail, l'étudiant veillera à respecter strictement la charte d'utilisation de l'Intelligence Artificielle Générative (IAG) de la HELdB.